

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - Commune de La FERTE MACE - (1) (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20006096000016

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE LA FERTE MACE

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : 130 - Commune de La FERTE MACE (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	37
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	41
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	45
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	47
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	48
A4 - Etat des provisions	49
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	50
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	51
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	53
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	55
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	59
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	60
C3.2 - Liste des établissements publics créés	61
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	62
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	63

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	64

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 61168	Commune de La FERTE MACE - (1) 130 - Commune de La FERTE MACE	BP 2020
----------------------------	---	-------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	5 640
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	129
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
FLERS AGGLO	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 179,03	939,00
2	Produit des impositions directes/population	421,45	500,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 267,11	1 125,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	525,57	283,00
5	Encours de dette/population	1 611,11	874,00
6	DGF/population	320,04	153,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,00 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

65733
657358
657362
6574

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 416 674,00	7 714 129,65

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 702 544,35

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	9 416 674,00	9 416 674,00
--	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 412 565,30	3 802 642,54

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	2 198 441,28	2 189 003,46
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 380 639,42	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	5 991 646,00	5 991 646,00
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	15 408 320,00	15 408 320,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 626 975,00	0,00	1 578 492,00	1 578 492,00	1 578 492,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 980 000,00	0,00	3 864 500,00	3 864 500,00	3 864 500,00
014	Atténuations de produits	2 350,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
65	Autres charges de gestion courante	799 512,34	0,00	728 190,00	728 190,00	728 190,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		6 408 837,34	0,00	6 173 182,00	6 173 182,00	6 173 182,00
66	Charges financières	285 000,00	0,00	199 000,00	199 000,00	199 000,00
67	Charges exceptionnelles	73 331,28	0,00	127 560,66	127 560,66	127 560,66
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 867 168,62	0,00	6 649 742,66	6 649 742,66	6 649 742,66
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 196 882,21		2 242 426,37	2 242 426,37	2 242 426,37
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	291 528,17		524 504,97	524 504,97	524 504,97
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 488 410,38		2 766 931,34	2 766 931,34	2 766 931,34
TOTAL		8 355 579,00	0,00	9 416 674,00	9 416 674,00	9 416 674,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 416 674,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	810 350,00	0,00	746 350,00	746 350,00	746 350,00
73	Impôts et taxes	4 328 510,00	0,00	3 693 050,00	3 693 050,00	3 693 050,00
74	Dotations et participations	2 450 464,00	0,00	2 280 620,00	2 280 620,00	2 280 620,00
75	Autres produits de gestion courante	353 400,00	0,00	362 500,00	362 500,00	362 500,00
Total des recettes de gestion courante		7 992 724,00	0,00	7 132 520,00	7 132 520,00	7 132 520,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	15 000,46	0,00	14 000,50	14 000,50	14 000,50
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 007 724,46	0,00	7 146 520,50	7 146 520,50	7 146 520,50
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	300 710,67		567 609,15	567 609,15	567 609,15
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		300 710,67		567 609,15	567 609,15	567 609,15
TOTAL		8 308 435,13	0,00	7 714 129,65	7 714 129,65	7 714 129,65

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 702 544,35
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 416 674,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 199 322,19
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	13 400,00	0,00	13 700,00	13 700,00	13 700,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 068 094,25	894 867,71	1 769 636,15	1 769 636,15	2 664 503,86
	Total des dépenses d'équipement	2 081 494,25	894 867,71	1 783 336,15	1 783 336,15	2 678 203,86
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	892 369,37	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 820 006,00	1 180 768,73	564 620,00	564 620,00	1 745 388,73
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	397 000,00	397 000,00	397 000,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des dépenses financières	2 816 975,37	1 180 768,73	1 061 620,00	1 061 620,00	2 242 388,73
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	122 804,84	122 804,84	0,00	0,00	122 804,84
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 021 274,46	2 198 441,28	2 844 956,15	2 844 956,15	5 043 397,43
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	300 710,67		567 609,15	567 609,15	567 609,15
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	300 710,67		567 609,15	567 609,15	567 609,15
	TOTAL	5 321 985,13	2 198 441,28	3 412 565,30	3 412 565,30	5 611 006,58

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	380 639,42
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 991 646,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 084 824,88	599 378,94	122 446,00	122 446,00	721 824,94
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	437 500,00	1 467 888,73	0,00	0,00	1 467 888,73
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 522 324,88	2 067 267,67	122 446,00	122 446,00	2 189 713,67
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	260 000,57	0,00	387 000,00	387 000,00	387 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	764 867,40	0,00	390 453,80	390 453,80	390 453,80
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	269 575,56	0,00	28 200,23	28 200,23	28 200,23
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	102 611,17	102 611,17	102 611,17
	Total des recettes financières	1 299 443,53	0,00	913 265,20	913 265,20	913 265,20
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	1 750 680,21	121 735,79	0,00	0,00	121 735,79
	Total des recettes réelles d'investissement	4 572 448,62	2 189 003,46	1 035 711,20	1 035 711,20	3 224 714,66
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 196 882,21		2 242 426,37	2 242 426,37	2 242 426,37
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	291 528,17		524 504,97	524 504,97	524 504,97
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 488 410,38		2 766 931,34	2 766 931,34	2 766 931,34

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	6 060 859,00	2 189 003,46	3 802 642,54	3 802 642,54	5 991 646,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 991 646,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	2 199 322,19
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 578 492,00		1 578 492,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 864 500,00		3 864 500,00
014	Atténuations de produits	2 000,00		2 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	728 190,00		728 190,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	199 000,00	281 570,15	480 570,15
67	Charges exceptionnelles	127 560,66	0,00	127 560,66
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	242 934,82	242 934,82
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	150 000,00		150 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 242 426,37	2 242 426,37
Dépenses de fonctionnement – Total		6 649 742,66	2 766 931,34	9 416 674,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 416 674,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 745 388,73	0,00	1 745 388,73
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 664 503,86		2 664 503,86
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	13 700,00	0,00	13 700,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	286 039,00	286 039,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	397 000,00	0,00	397 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	122 804,84	0,00	122 804,84
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		281 570,15	281 570,15
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00
Dépenses d'investissement – Total		5 043 397,43	567 609,15	5 611 006,58

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	380 639,42
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 991 646,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	50 000,00		50 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	746 350,00		746 350,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		286 039,00	286 039,00
73	Impôts et taxes	3 693 050,00		3 693 050,00
74	Dotations et participations	2 280 620,00		2 280 620,00
75	Autres produits de gestion courante	362 500,00	0,00	362 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	14 000,50	0,00	14 000,50
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		281 570,15	281 570,15
Recettes de fonctionnement – Total		7 146 520,50	567 609,15	7 714 129,65

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 702 544,35
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 416 674,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	387 000,00	0,00	387 000,00
13	Subventions d'investissement	721 824,94	0,00	721 824,94
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 472 888,73	281 570,15	1 754 458,88
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	28 200,23	0,00	28 200,23
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		170 938,29	170 938,29
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	121 735,79	0,00	121 735,79
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		71 996,53	71 996,53
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		2 242 426,37	2 242 426,37
024	Produits des cessions d'immobilisations	102 611,17		102 611,17
Recettes d'investissement – Total		2 834 260,86	2 766 931,34	5 601 192,20

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	390 453,80
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 991 646,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 626 975,00	1 578 492,00	1 578 492,00
60611	Eau et assainissement	26 500,00	30 700,00	30 700,00
60612	Energie - Electricité	245 900,00	253 200,00	253 200,00
60613	Chauffage urbain	40 000,00	35 000,00	35 000,00
60621	Combustibles	40 000,00	43 000,00	43 000,00
60622	Carburants	41 580,00	39 530,00	39 530,00
60623	Alimentation	133 720,00	137 180,00	137 180,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 550,00	1 650,00	1 650,00
60631	Fournitures d'entretien	22 200,00	18 250,00	18 250,00
60632	Fournitures de petit équipement	26 250,00	30 050,00	30 050,00
60633	Fournitures de voirie	26 000,00	25 000,00	25 000,00
60636	Vêtements de travail	14 050,00	11 650,00	11 650,00
6064	Fournitures administratives	14 380,00	12 010,00	12 010,00
6067	Fournitures scolaires	14 400,00	13 000,00	13 000,00
6068	Autres matières et fournitures	305 860,00	294 610,00	294 610,00
611	Contrats de prestations de services	35 920,00	42 600,00	42 600,00
6122	Crédit-bail mobilier	13 000,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	920,00	6 700,00	6 700,00
6135	Locations mobilières	5 400,00	4 950,00	4 950,00
614	Charges locatives et de copropriété	14 340,00	12 400,00	12 400,00
61521	Entretien terrains	4 000,00	3 000,00	3 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	18 000,00	19 250,00	19 250,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	3 200,00	4 800,00	4 800,00
615231	Entretien, réparations voiries	12 000,00	15 000,00	15 000,00
61551	Entretien matériel roulant	7 000,00	10 500,00	10 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	68 500,00	72 500,00	72 500,00
6156	Maintenance	34 980,00	31 250,00	31 250,00
6161	Multirisques	45 150,00	45 150,00	45 150,00
6168	Autres primes d'assurance	500,00	1 000,00	1 000,00
617	Etudes et recherches	9 500,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	5 425,00	3 667,00	3 667,00
6184	Versements à des organismes de formation	21 000,00	31 000,00	31 000,00
6188	Autres frais divers	32 030,00	30 050,00	30 050,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 600,00	3 000,00	3 000,00
6226	Honoraires	32 450,00	27 000,00	27 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	20 000,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	1 100,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	4 550,00	4 700,00	4 700,00
6232	Fêtes et cérémonies	22 560,00	21 535,00	21 535,00
6233	Foires et expositions	14 000,00	16 000,00	16 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 100,00	1 000,00	1 000,00
6237	Publications	6 800,00	5 500,00	5 500,00
6238	Divers	1 110,00	850,00	850,00
6241	Transports de biens	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6244	Transports administratifs	800,00	800,00	800,00
6247	Transports collectifs	9 500,00	9 900,00	9 900,00
6256	Missions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6257	Réceptions	2 060,00	2 100,00	2 100,00
6261	Frais d'affranchissement	18 700,00	19 300,00	19 300,00
6262	Frais de télécommunications	30 730,00	31 130,00	31 130,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	700,00	700,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 020,00	5 310,00	5 310,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	2 750,00	1 100,00	1 100,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	300,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6288	Autres services extérieurs	1 790,00	970,00	970,00
63512	Taxes foncières	146 500,00	126 000,00	126 000,00
63513	Autres impôts locaux	4 800,00	4 450,00	4 450,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 980 000,00	3 864 500,00	3 864 500,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachemen	83 000,00	85 000,00	85 000,00
6218	Autre personnel extérieur	11 000,00	6 000,00	6 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	12 000,00	11 430,00	11 430,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	59 000,00	57 400,00	57 400,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	7 300,00	6 910,00	6 910,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 984 300,00	1 818 500,00	1 818 500,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	45 700,00	38 900,00	38 900,00
64116	Indemnités préavis, licenciement titul.	0,00	40 000,00	40 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	296 000,00	296 850,00	296 850,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64131	Rémunérations non tit.	268 000,00	340 000,00	340 000,00
64138	Autres indemnités non tit.	32 200,00	38 600,00	38 600,00
64162	Emplois d'avenir	27 000,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	42 000,00	36 000,00	36 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	401 600,00	403 850,00	403 850,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	632 200,00	583 900,00	583 900,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	21 600,00	17 960,00	17 960,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	20 000,00	25 000,00	25 000,00
64732	Alloc. chômage versées aux ASSEDIC	0,00	22 000,00	22 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	29 000,00	26 500,00	26 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	7 100,00	8 700,00	8 700,00
014	Atténuations de produits	2 350,00	2 000,00	2 000,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	2 350,00	2 000,00	2 000,00
65	Autres charges de gestion courante	799 512,34	728 190,00	728 190,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	890,00	1 390,00	1 390,00
6521	Déficit budgets annexes administratifs	160 535,15	28 300,00	28 300,00
6531	Indemnités	124 500,00	124 500,00	124 500,00
6532	Frais de mission	200,00	200,00	200,00
6533	Cotisations de retraite	8 500,00	8 500,00	8 500,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	11 700,00	11 700,00	11 700,00
6535	Formation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
65372	Cotis. fonds financ. alloc. fin mandat	0,00	100,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	8 650,00	14 300,00	14 300,00
65733	Subv. fonct. Départements	1 000,00	1 000,00	1 000,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	223 000,00	326 000,00	326 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	128 033,59	77 000,00	77 000,00
6574	Subv. fonct. Associat ^o . personnes privée	121 503,60	124 200,00	124 200,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		6 408 837,34	6 173 182,00	6 173 182,00
66	Charges financières (b)	285 000,00	199 000,00	199 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	285 000,00	147 000,00	147 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	18 000,00	18 000,00
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	34 000,00	34 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	73 331,28	127 560,66	127 560,66
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	52 331,28	80 000,00	80 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	26 560,66	26 560,66
678	Autres charges exceptionnelles	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	100 000,00	150 000,00	150 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		6 867 168,62	6 649 742,66	6 649 742,66
023	Virement à la section d'investissement	1 196 882,21	2 242 426,37	2 242 426,37
042	Opérat^o ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	291 528,17	524 504,97	524 504,97
6681	Indemnité rbt anticipé emprunt à risque	0,00	281 570,15	281 570,15
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	246 036,91	170 938,29	170 938,29
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	45 491,26	71 996,53	71 996,53
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 488 410,38	2 766 931,34	2 766 931,34
043	Opérat^o ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 488 410,38	2 766 931,34	2 766 931,34
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 355 579,00	9 416 674,00	9 416 674,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 416 674,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	67 000,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	49 000,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	18 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	50 000,00	50 000,00	50 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	810 350,00	746 350,00	746 350,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	17 000,00	17 000,00	17 000,00
70312	Redevances funéraires	0,00	1 000,00	1 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	13 350,00	8 450,00	8 450,00
704	Travaux	30 000,00	11 000,00	11 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	25 600,00	27 400,00	27 400,00
70631	Redevances services à caractère sportif	27 500,00	28 000,00	28 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	15 000,00	14 000,00	14 000,00
7066	Redevances services à caractère social	44 000,00	44 000,00	44 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	277 000,00	240 000,00	240 000,00
70688	Autres prestations de services	0,00	1 000,00	1 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	18 700,00	20 700,00	20 700,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	80 200,00	60 500,00	60 500,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	172 000,00	150 000,00	150 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	40 000,00	40 300,00	40 300,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	43 000,00	43 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	50 000,00	40 000,00	40 000,00
73	Impôts et taxes	4 328 510,00	3 693 050,00	3 693 050,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	2 377 227,00	2 377 000,00	2 377 000,00
73211	Attribution de compensation	1 566 700,00	950 000,00	950 000,00
73221	FNGIR	60 950,00	60 950,00	60 950,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	57 403,00	68 800,00	68 800,00
7336	Droits de place	9 000,00	9 300,00	9 300,00
7338	Autres taxes	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	128 000,00	114 000,00	114 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	38 230,00	38 000,00	38 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	88 000,00	72 000,00	72 000,00
74	Dotations et participations	2 450 464,00	2 280 620,00	2 280 620,00
7411	Dotation forfaitaire	1 341 004,00	1 168 000,00	1 168 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	571 237,00	571 000,00	571 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	66 335,00	66 000,00	66 000,00
744	FCTVA	5 000,00	1 000,00	1 000,00
74718	Autres participations Etat	0,00	5 000,00	5 000,00
7473	Participat° Départements	0,00	3 000,00	3 000,00
74748	Participat° Autres communes	67 900,00	65 000,00	65 000,00
74751	Participat° GFP de rattachement	35 000,00	32 000,00	32 000,00
7478	Participat° Autres organismes	130 000,00	100 320,00	100 320,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	0,00	32 000,00	32 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	9 337,00	9 300,00	9 300,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	216 071,00	216 000,00	216 000,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	8 580,00	12 000,00	12 000,00
75	Autres produits de gestion courante	353 400,00	362 500,00	362 500,00
752	Revenus des immeubles	347 500,00	357 000,00	357 000,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	5 900,00	5 500,00	5 500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		7 992 724,00	7 132 520,00	7 132 520,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	15 000,46	14 000,50	14 000,50
7718	Autres produits except. opérat° gestion	5 000,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	4 000,00	4 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	10 000,46	10 000,50	10 000,50
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		8 007 724,46	7 146 520,50	7 146 520,50
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	300 710,67	567 609,15	567 609,15
722	Immobilisations corporelles	300 600,00	286 039,00	286 039,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	110,67	0,00	0,00
796	Transferts charges financières	0,00	281 570,15	281 570,15
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		300 710,67	567 609,15	567 609,15
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 308 435,13	7 714 129,65	7 714 129,65

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
			RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
				+
			R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 702 544,35
				=
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 416 674,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	13 400,00	13 700,00	13 700,00
2051	Concessions, droits similaires	13 400,00	13 700,00	13 700,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
201	Opération d'équipement n° 201 (5)	366 699,38	607 064,82	607 064,82
206	Opération d'équipement n° 206 (5)	2 000,00	4 000,00	4 000,00
216	Opération d'équipement n° 216 (5)	198 658,29	0,00	0,00
218	Opération d'équipement n° 218 (5)	1 000,00	0,00	0,00
221	Opération d'équipement n° 221 (5)	70 653,43	4 733,00	4 733,00
222	Opération d'équipement n° 222 (5)	297 710,09	0,00	0,00
223	Opération d'équipement n° 223 (5)	18 624,33	7 200,00	7 200,00
224	Opération d'équipement n° 224 (5)	613 497,60	77 146,27	77 146,27
300	Opération d'équipement n° 300 (5)	162 686,80	249 400,00	249 400,00
301	Opération d'équipement n° 301 (5)	191 976,00	584 789,06	584 789,06
400	Opération d'équipement n° 400 (5)	41 817,33	100 000,00	100 000,00
402	Opération d'équipement n° 402 (5)	102 771,00	135 303,00	135 303,00
Total des dépenses d'équipement		2 081 494,25	1 783 336,15	1 783 336,15
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 600,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	4 600,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	892 369,37	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	261 355,16	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	618 639,21	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	12 375,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 820 006,00	564 620,00	564 620,00
1641	Emprunts en euros	1 377 506,00	560 000,00	560 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	437 500,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	4 620,00	4 620,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	397 000,00	397 000,00
276348	Créance Autres communes	0,00	397 000,00	397 000,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses financières		2 816 975,37	1 061 620,00	1 061 620,00
4541216	F.J.T. (6)	122 804,84	0,00	0,00
4581216	F.J.T. (6)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		122 804,84	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		5 021 274,46	2 844 956,15	2 844 956,15
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	300 710,67	567 609,15	567 609,15
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	110,67	0,00	0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	110,67	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	300 600,00	567 609,15	567 609,15
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	5 000,00	5 000,00
2116	Cimetières	4 000,00	4 000,00	4 000,00
2118	Autres terrains	9 400,00	24 000,00	24 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 500,00	5 500,00	5 500,00
2128	Autres agencements et aménagements	2 950,00	1 950,00	1 950,00
21311	Hôtel de ville	5 000,00	25 000,00	25 000,00
21312	Bâtiments scolaires	13 600,00	71 099,00	71 099,00
21318	Autres bâtiments publics	23 650,00	28 444,00	28 444,00
2132	Immeubles de rapport	81 100,00	10 000,00	10 000,00
2151	Réseaux de voirie	92 300,00	77 160,00	77 160,00
21534	Réseaux d'électrification	64 100,00	33 886,00	33 886,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	0,00	281 570,15	281 570,15
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		300 710,67	567 609,15	567 609,15
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 321 985,13	3 412 565,30	3 412 565,30

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
			RESTES A REALISER N-1 (11)	2 198 441,28
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	380 639,42
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 991 646,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 084 824,88	122 446,00	122 446,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	568 783,84	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	61 360,79	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	12 375,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	546,00	546,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	393 419,00	51 900,00	51 900,00
1341	D.E.T.R. non transférable	48 886,25	70 000,00	70 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	437 500,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	437 500,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 522 324,88	122 446,00	122 446,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 024 867,97	777 453,80	777 453,80
10222	FCTVA	250 000,00	350 000,00	350 000,00
10226	Taxe d'aménagement	10 000,57	37 000,00	37 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	764 867,40	390 453,80	390 453,80
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	5 000,00	5 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	269 575,56	28 200,23	28 200,23
276348	Créance Autres communes	0,00	28 200,23	28 200,23
27638	Créance Autres établissements publics	269 575,56	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	102 611,17	102 611,17
Total des recettes financières		1 299 443,53	913 265,20	913 265,20
4542216	F.J.T. (5)	1 750 680,21	0,00	0,00
4582216	F.J.T. (5)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		1 750 680,21	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 572 448,62	1 035 711,20	1 035 711,20
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 196 882,21	2 242 426,37	2 242 426,37
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	291 528,17	524 504,97	524 504,97
1641	Emprunts en euros	0,00	281 570,15	281 570,15
2802	Frais liés à la réalisation des document	3 218,33	2 487,09	2 487,09
28031	Frais d'études	61 000,19	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	223,56	0,00	0,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	6 666,67	6 944,44	6 944,44
28051	Concessions et droits similaires	23 541,94	13 213,60	13 213,60
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	14 599,89	14 675,87	14 675,87
28128	Autres aménagements de terrains	2 129,67	2 256,43	2 256,43
28132	Immeubles de rapport	26 362,54	8 602,04	8 602,04
28138	Autres constructions	1 518,23	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	476,00	476,00
281571	Matériel roulant	4 400,00	4 400,00	4 400,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	11 257,52	14 837,94	14 837,94
28158	Autres installat°, matériel et outillage	36 283,09	29 145,56	29 145,56
28182	Matériel de transport	15 788,91	30 979,42	30 979,42
28183	Matériel de bureau et informatique	19 877,65	23 147,21	23 147,21
28184	Mobilier	12 555,94	9 475,87	9 475,87
28188	Autres immo. corporelles	6 612,78	10 296,82	10 296,82
4817	Pénalités de renégociation de la dette	45 491,26	71 996,53	71 996,53
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 488 410,38	2 766 931,34	2 766 931,34
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 488 410,38	2 766 931,34	2 766 931,34

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 060 859,00	3 802 642,54	3 802 642,54
				+
			RESTES A REALISER N-1 (10)	2 189 003,46
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 991 646,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201 (1)
LIBELLE : Rénovation de l'église Notre Dame

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		70 641,50	a 35 776,28	607 064,82	b 607 064,82	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 598,97	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 598,97	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 940,12	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	12 940,12	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	55 102,41	35 776,28	607 064,82	607 064,82	0,00
2313	Constructions	55 102,41	35 776,28	607 064,82	607 064,82	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-642 841,10
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 206 (1)
LIBELLE : Hôtel de Ville

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		82 913,06	a 0,00	4 000,00	b 4 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	81 473,06	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
21311	Hôtel de ville	47 523,59	0,00	0,00	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	14 386,28	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
2184	Mobilier	19 563,19	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 216 (1)
LIBELLE : Foyer des Jeunes Travailleurs

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 218 (1)
LIBELLE : Salle de sports des Noisetiers

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		345,00	a 667,75	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	345,00	667,75	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	345,00	667,75	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-667,75
---	----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 221 (1)
LIBELLE : Tour n° 16 rue Pasteur (étages médians)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		491 749,82	a 65 920,43	4 733,00	b 4 733,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	491 749,82	65 920,43	4 733,00	4 733,00	0,00
2313	Constructions	491 749,82	65 920,43	4 733,00	4 733,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-70 653,43
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 222 (1)
LIBELLE : TERRITOIRE ENERGIE POSITIVE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 223 (1)
LIBELLE : Tour n° 16 rue Pasteur (étage du bas)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		46 482,66	a 11 424,33	7 200,00	b 7 200,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	46 482,66	11 424,33	7 200,00	7 200,00	0,00
2313	Constructions	46 482,66	11 424,33	7 200,00	7 200,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-18 624,33
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 224 (1)
LIBELLE : Aménagement Bourg Antoiny

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 901,70	a 658 686,92	77 146,27	b 77 146,27	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	464,10	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	464,10	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 437,60	658 686,92	77 146,27	77 146,27	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 437,60	658 686,92	77 146,27	77 146,27	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-735 833,19
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 300 (1)
LIBELLE : Autres travaux entreprises

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 663 881,64	a 17 398,39	249 400,00	b 249 400,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	7 549,25	3 960,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	6 608,40	3 960,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	940,85	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	904 316,72	11 383,99	249 400,00	249 400,00	0,00
2111	Terrains nus	2 057,07	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	1 598,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	65 540,10	4 384,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	4 909,45	0,00	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	5 100,55	0,00	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	117 357,12	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	26 710,80	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	5 422,75	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	36 257,99	0,00	14 500,00	14 500,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	323 706,22	3 032,03	174 200,00	174 200,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	79 068,45	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	38 366,84	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	120 987,41	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	22 030,93	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	12 973,95	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	2 856,00	3 967,96	13 300,00	13 300,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	3 184,04	0,00	17 400,00	17 400,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	16 057,14	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	17 353,99	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 777,92	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	752 015,67	2 054,40	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	146 387,88	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	605 627,79	2 054,40	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-266 798,39
---	--------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 301 (1)
LIBELLE : Travaux de voirie

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		457 525,28	a 104 777,29	584 789,06	b 584 789,06	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	11 810,36	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	10 910,51	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	899,85	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	258 414,74	0,00	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	35 376,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	223 038,74	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	187 300,18	104 777,29	584 789,06	584 789,06	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	187 300,18	104 777,29	584 789,06	584 789,06	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00 d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-689 566,35
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 400 (1)
LIBELLE : Informatique copieurs & téléphonie

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		290 664,14	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	62 152,17	0,00	27 000,00	27 000,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	62 152,17	0,00	27 000,00	27 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	228 511,97	0,00	73 000,00	73 000,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	9 114,19	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	214 925,48	0,00	73 000,00	73 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 472,30	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-100 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 402 (1)
LIBELLE : Matériels

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		630 755,17	a 216,32	135 303,00	b 135 303,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 289,26	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 289,26	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	629 465,91	216,32	135 303,00	135 303,00	0,00
21571	Matériel roulant	26 400,00	0,00	87 600,00	87 600,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	42 642,23	0,00	3 200,00	3 200,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	287 971,47	0,00	25 425,00	25 425,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2162	Fonds anciens des bibliothèques et musée	350,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	104 240,44	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	6 213,68	0,00	260,00	260,00	0,00
2184	Mobilier	72 157,98	216,32	15 778,00	15 778,00	0,00
2185	Cheptel	12 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	76 440,11	0,00	3 040,00	3 040,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-135 519,32
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	1 057 000	118 510	13 300	35 013	615 065	139 530	0	0	9 353	796 885	60 300	2 844 956
- Equipements municipaux (2)		118 510	13 300	35 013	615 065	139 530	0	0	4 733	796 885	60 300	1 783 336
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	1 057 000											1 057 000
Dépenses d'ordre	281 570											567 609
Total dépenses de l'exercice	1 338 570	155 454	13 300	106 112	615 065	143 330	0	4 000	19 353	939 381	78 000	3 412 565
RAR N-1 et reports	1 683 833	15 384	3 968	0	38 808	668	216	0	66 300	769 903	0	2 579 081
Total cumulé dépenses d'investissement	3 022 403	170 838	17 268	106 112	653 873	143 998	216	4 000	85 653	1 709 284	78 000	5 991 646

RECETTES

Total recettes de l'exercice	3 680 197	546	3 000	0	70 000	48 900	0	0	0	0	0	3 802 643
RAR N-1 et reports	1 589 625	2 726	0	28 000	55 000	31 732	0	0	0	481 921	0	2 189 003
Total cumulé recettes d'investissement	5 269 821	3 272	3 000	28 000	125 000	80 632	0	0	0	481 921	0	5 991 646

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	3 309 992	2 198 471	59 120	1 148 980	112 540	1 191 950	253 740	47 400	26 470	954 956	113 055	9 416 674
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	3 309 992	2 198 471	59 120	1 148 980	112 540	1 191 950	253 740	47 400	26 470	954 956	113 055	9 416 674

RECETTES

Total recettes de l'exercice	6 365 660	334 200	0	298 000	27 400	252 620	148 500	0	176 000	19 450	92 300	7 714 130
RAR N-1 et reports	1 702 544	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 702 544
Total cumulé recettes de fonctionnement	8 068 204	334 200	0	298 000	27 400	252 620	148 500	0	176 000	19 450	92 300	9 416 674

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		2 641 764	170 838	17 268	106 112	653 873	143 998	216	4 000	85 653	1 709 284	78 000	5 611 007
Dépenses réelles		2 360 194	133 894	17 268	35 013	653 873	140 198	216	0	75 653	1 566 788	60 300	5 043 397
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	1 740 389	0	0	0	0	0	0	0	5 000	0	0	1 745 389
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	13 700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 700
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	397 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	397 000
Opérations d'équipement		0	120 194	17 268	35 013	653 873	140 198	216	0	70 653	1 566 788	60 300	2 664 504
201	Rénovation de l'église Notre Dame	0	0	0	0	642 841	0	0	0	0	0	0	642 841
206	Hôtel de Ville	0	0	0	0	4 000	0	0	0	0	0	0	4 000
216	Foyer des Jeunes Travailleurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
218	Salle de sports des Noisetiers	0	0	0	0	0	668	0	0	0	0	0	668
221	Tour n° 16 rue Pasteur (étages médiants)	0	0	0	0	0	0	0	0	70 653	0	0	70 653
222	TERRITOIRE ENERGIE POSITIVE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
223	Tour n° 16 rue Pasteur (étage du bas)	0	18 624	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 624
224	Amenagement Bourg Antoigny	0	0	0	0	0	0	0	0	0	735 833	0	735 833
300	Autres travaux entreprises	0	26 960	17 268	14 500	7 032	120 200	0	0	0	23 838	57 000	266 798
301	Travaux de voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	689 566	0	689 566
400	Informatique copieurs & téléphonie	0	60 900	0	16 550	0	0	0	0	0	22 550	0	100 000
402	Matériels	0	13 710	0	3 963	0	19 330	216	0	0	95 000	3 300	135 519
Opérations pour compte de tiers		122 805	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	122 805

Commune de La FERTE MACE - (1) - 130 - Commune de La FERTE MACE - BP - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
4541216	F.J.T.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4581216	F.J.T.	122 805	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	122 805
Dépenses d'ordre		281 570	36 944	0	71 099	0	3 800	0	4 000	10 000	142 496	17 700	567 609
040	Opérat° ordre transfert entre sections	281 570	36 944	0	71 099	0	3 800	0	4 000	10 000	142 496	17 700	567 609
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes investissement		5 269 821	3 272	3 000	28 000	125 000	80 632	0	0	0	481 921	0	5 991 646
Recettes réelles		2 502 890	3 272	3 000	28 000	125 000	80 632	0	0	0	481 921	0	3 224 715
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	102 611	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	102 611
10	Dotations, fonds divers et réserves	777 454	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	777 454
13	Subventions d'investissement	0	3 272	3 000	28 000	125 000	80 632	0	0	0	481 921	0	721 825
16	Emprunts et dettes assimilées	1 472 889	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 472 889
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	28 200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28 200
Opérations pour compte de tiers		121 736	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	121 736
4542216	F.J.T.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4582216	F.J.T.	121 736	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	121 736
Recettes d'ordre		2 766 931	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 766 931
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 242 426	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 242 426
040	Opérat° ordre transfert entre sections	524 505	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	524 505
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		3 309 992	2 198 471	59 120	1 148 980	112 540	1 191 950	253 740	47 400	26 470	954 956	113 055	9 416 674
Dépenses réelles		543 061	2 198 471	59 120	1 148 980	112 540	1 191 950	253 740	47 400	26 470	954 956	113 055	6 649 743

Commune de La FERTE MACE - (1) - 130 - Commune de La FERTE MACE - BP - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
011	Charges à caractère général	17 200	552 671	50	355 000	36 520	177 700	22 880	2 500	17 850	322 296	73 825	1 578 492
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	1 416 700	58 780	776 980	76 020	658 250	152 860	44 900	8 620	632 660	38 730	3 864 500
014	Atténuations de produits	2 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000
022	Dépenses imprévues	150 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150 000
65	Autres charges de gestion courante	47 300	229 100	290	17 000	0	356 000	78 000	0	0	0	500	728 190
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	199 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	199 000
67	Charges exceptionnelles	127 561	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	127 561
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>2 766 931</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>2 766 931</i>
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>2 242 426</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>2 242 426</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>524 505</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>524 505</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		6 365 660	334 200	0	298 000	27 400	252 620	148 500	0	176 000	19 450	92 300	7 714 130
Recettes réelles		5 798 051	334 200	0	298 000	27 400	252 620	148 500	0	176 000	19 450	92 300	7 146 521
013	Atténuations de charges	0	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	226 700	0	233 000	27 400	138 300	63 500	0	15 000	19 450	23 000	746 350
73	Impôts et taxes	3 680 750	0	0	0	0	3 000	0	0	0	0	9 300	3 693 050
74	Dotations et participations	2 103 300	12 000	0	65 000	0	100 320	0	0	0	0	0	2 280 620
75	Autres produits de gestion courante	0	45 500	0	0	0	11 000	85 000	0	161 000	0	60 000	362 500
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	14 001	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 001
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>567 609</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>567 609</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>567 609</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>567 609</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					14 344 951,17									
1641 Emprunts en euros (total)					11 905 766,89									
BFT000074	CA CIB BFT	25/07/2000		15/10/2002	2 286 735,26	F		5,500	5,500		A	C		A-1
CA10000124622	CREDIT AGRICOLE	30/12/2014		27/04/2015	1 000 000,00	F		1,970	1,989		T	X Echéance constante		A-1
CA100003308441	CREDIT AGRICOLE	02/12/2016		27/03/2017	200 000,00	F		0,950	0,956		T	X Echéance constante		A-1
CA100003308631	CREDIT AGRICOLE	02/12/2016		27/03/2017	738 000,00	F		1,070	1,075		T	X Echéance constante		A-1
CA10001301769	CREDIT AGRICOLE	06/05/2019		20/12/2019	15 588,00	F		0,450	0,414		A	X Echéance constante		A-1
CA10001301776	CREDIT AGRICOLE	06/05/2019		13/12/2019	34 724,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
CDC49567	CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSI	30/05/2016		01/07/2017	615 506,00	F		0,550	0,490		A	X Echéance constante		A-1
CM8313138402	CREDIT MUTUEL MAINE ANJOU ET BASSE NORMANDIE	18/12/2017		20/03/2018	204 463,37	F		2,070	2,088		T	X Echéance constante		A-1
CO9990	CREDIT AGRICOLE	26/06/2018		01/10/2018	2 474 170,00	F		2,200	2,253		T	C		A-1
DEXIA283559	DCL DEXIA CREDIT LOCAL	03/07/2009		01/08/2010	1 679 544,32	F		5,230	5,230		A	P		B-1
DEXIA_MPH284451EUR001	DCL DEXIA CREDIT LOCAL	11/12/2019		01/08/2020	2 657 035,94	F		2,050	2,081		A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					2 439 184,28									
30LTR601	DCL DEXIA CREDIT LOCAL	23/12/1998		01/11/1999	2 439 184,28	V		5,000	20,580		A	P		A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					120 000,00									
1681 Autres emprunts (total)					120 000,00									
LOGI401934	LOGILIANCE OUEST	31/12/2015		10/06/2017	120 000,00	F		0,250	0,236		A	X Echéance constante		A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					14 464 951,17									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		8 966 671,30					601 507,69	199 220,68	0,00	66 007,44
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		8 679 171,30					451 507,69	190 595,68	0,00	66 007,44
BFT000074		0,00	A-1	228 600,00	1,75	F		5,500	114 300,00	12 178,28	0,00	1 281,97
CA10000124622		0,00	A-1	632 102,98	7,00	F		1,989	81 925,47	11 849,69	0,00	1 926,84
CA100003308441		0,00	A-1	152 114,27	8,92	F		0,956	16 267,23	1 387,25	0,00	14,34
CA100003308631		0,00	A-1	562 274,77	8,92	F		1,075	59 838,09	5 776,79	0,00	59,73
CA10001301769		0,00	A-1	11 717,21	2,92	F		0,414	3 888,21	52,73	0,00	1,08
CA10001301776		0,00	A-1	26 043,00	2,92	F		0,000	8 681,00	0,00	0,00	0,00
CDC49567		0,00	A-1	592 472,08	23,50	F		0,490	23 160,60	3 258,60	0,00	1 565,61
CM8313138402		0,00	A-1	162 252,32	6,92	F		2,088	21 768,22	3 190,38	0,00	88,86
CO9990		0,00	A-1	2 474 170,00	8,50	F		2,253	0,00	55 338,93	0,00	13 900,58
DEXIA283559		0,00	B-1	1 180 388,73	16,58	F		5,230	64 642,93	62 763,24	0,00	24 651,65
DEXIA_MPH284451EUR001		0,00	A-1	2 657 035,94	16,58	F		2,081	57 035,94	34 799,79	0,00	22 516,78
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		287 500,00					150 000,00	8 625,00	0,00	0,00
30LTR601		0,00	A-1	287 500,00	1,83	V		20,580	150 000,00	8 625,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		120 000,00					0,00	300,00	0,00	167,50
1681 Autres emprunts (total)		0,00		120 000,00					0,00	300,00	0,00	167,50
LOGI401934		0,00	A-1	120 000,00	26,42	F		0,236	0,00	300,00	0,00	167,50
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		9 086 671,30					601 507,69	199 520,68	0,00	66 174,94

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
DEXIA283559	DCL DEXIA CREDIT LOCAL	1 679 544,32	1 180 388,73	1	27,00				0,00		5,230	62 763,24	0,00	12,99
TOTAL (B)		1 679 544,32	1 180 388,73						0,00			62 763,24	0,00	12,99
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		1 679 544,32	1 180 388,73						0,00			62 763,24	0,00	12,99

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	12	0	0	0	0	
	% de l'encours	87,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	7 906 282,57	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	12,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 180 388,73	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 3000.00 €	27-03-2003

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Abris, bâtiment légers	10	27/03/2003
L	Agencements d'installations électriques et téléphoniques	15	27/03/2003
L	Agencements et aménagements de terrains	15	27/03/2003
L	Appareils de laboratoire	5	27/03/2003
L	Appareils de levage-ascenseurs	20	27/03/2003
L	Camions et véhicules industriels	4	27/03/2003
L	Coffre-fort	20	27/03/2003
L	Concessions et droits similaires	2	27/03/2003
L	Equipements des cuisines	10	27/03/2003
L	Equipements sportifs	10	27/03/2003
L	Installations et appareils de chauffage	10	27/03/2003
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	15	27/03/2003
L	Logiciels	2	27/03/2003
L	Matériel classique	6	27/03/2003
L	Matériel de bureau	5	27/03/2003
L	Matériel de garage et ateliers	10	27/03/2003
L	Matériel de transport	5	27/03/2003
L	Matériel de voirie	6	27/03/2003
L	Matériel espace vert	6	27/03/2003
L	Matériel informatique	2	27/03/2003
L	Matériel roulant - Voirie	6	27/03/2003
L	Mobilier	10	27/03/2003
L	Plantations	15	27/03/2003
L	Voitures	5	27/03/2003
L	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	10	02/12/2004
L	Licence IV	5	22/03/2010
L	Frais de recherche	2	28/06/2010
L	Frais d'études	2	28/06/2010
L	Frais d'insertion	2	28/06/2010
L	Immeubles de rapport (sans seuil)	10	28/06/2010
L	Subventions d'équipements versées personnes de droit privé	5	17/12/2012
L	Subventions d'équipements versées personnes de droit public	10	17/12/2012
L	Immeubles de rapports neufs ou entièrement réhabilités	50	16/12/2013

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		46 001,00	46 001,00	0,00	46 001,00
FPIC 2016	0,00	17/12/2018	46 001,00	46 001,00	0,00	46 001,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		46 001,00	46 001,00	0,00	46 001,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		660 000,00	I 660 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		560 000,00	560 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	560 000,00	560 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		100 000,00	100 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00	100 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	660 000,00	2 198 441,28	380 639,42	3 239 080,70

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 003 172,59	III 3 003 172,59
Ressources propres externes de l'année (a)		415 200,23	415 200,23
10222	FCTVA	350 000,00	350 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	37 000,00	37 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
276348	Créance Autres communes	28 200,23	28 200,23
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 587 972,36	2 587 972,36
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	2 487,09	2 487,09
28031	Frais d'études	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	6 944,44	6 944,44
28051	Concessions et droits similaires	13 213,60	13 213,60
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	14 675,87	14 675,87
28128	Autres aménagements de terrains	2 256,43	2 256,43
28132	Immeubles de rapport	8 602,04	8 602,04
28138	Autres constructions	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	476,00	476,00
281571	Matériel roulant	4 400,00	4 400,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	14 837,94	14 837,94
28158	Autres installat°, matériel et outillage	29 145,56	29 145,56
28182	Matériel de transport	30 979,42	30 979,42
28183	Matériel de bureau et informatique	23 147,21	23 147,21
28184	Mobilier	9 475,87	9 475,87
28188	Autres immo. corporelles	10 296,82	10 296,82
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	71 996,53	71 996,53
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	102 611,17	102 611,17
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 242 426,37	2 242 426,37

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 003 172,59	2 189 003,46	0,00	390 453,80	5 582 629,85

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	3 239 080,70
Ressources propres disponibles	IV	5 582 629,85
Solde	V = IV – II (6)	2 343 549,15

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					72 504,00	18 160,78										695,23	5 960,47	
CLAIRIERE	2007	P	CONSTRUCTION MAISON DES PARENTS-2/CRF	CREDIT AGRICOLE	72 504,00	18 160,78	2,67	M	F	4,500	F	4,500	-		695,23	5 960,47		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 728 849,22	944 127,16									15 705,78	192 984,20		
ORNE HABITAT	1980	P	19 LOGEMENTS LE CLOUET-18/ ORNE HABITAT	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	548,82	25,10	0,17	A	F	3,350	F	3,350	-		0,82	25,10		
SAGIM	2005	P	REHABILITATION 47 LOGT RUES BURON ET MARTIN LUTHER-1/SAGIM	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	139 000,00	10 521,38	0,42	A	F	2,950	F	1,950	-		205,16	10 521,38		
SAGIM	2007	P	REAMENAGEMENT EMPRUNTS COMPACTAGE N°25-4/SAGIM	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 393 854,25	882 135,84	4,42	S	R	3,650	R	1,700	-		14 214,45	170 529,75		
SAGIM	2007	P	REAMGMT PRET EX SEMDEF LOGT PALLUEL ET LA TEINTURE-17/ SAGIM	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	149 543,75	49 273,07	4,33	A	R	4,200	R	2,450	-		1 207,19	9 736,21		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SAGIM	1981	P	FRPA 37 LOGEMENTS-18/ SAGIM	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	45 902,40	2 171,77	0,33	A	F		3,600	F		3,600	-		78,16	2 171,76
TOTAL GENERAL					2 801 353,22	962 287,94											16 401,01	198 944,67

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		28,00	0,87	28,87	19,10	1,50	20,60
Adjoint administratif territorial	C	4,00	0,50	4,50	2,50	0,00	2,50
Adjoint administratif territorial ppl de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif territorial ppl de 2ème classe	C	5,00	0,00	5,00	3,90	0,00	3,90
Attaché	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché Principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	6,00	0,00	6,00	2,00	1,50	3,50
Rédacteur principal de 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	4,00	0,00	4,00	1,70	0,00	1,70
Secrétaire de Mairie	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Secrétaire de mairie	A	0,00	0,37	0,37	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		59,00	7,90	66,90	42,43	4,94	47,37
Adjoint technique territorial	C	20,00	6,43	26,43	13,06	0,00	13,06
Adjoint technique territorial	C	0,00	0,00	0,00	0,00	3,94	3,94
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	8,00	0,00	8,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	21,00	1,47	22,47	18,37	1,00	19,37
Agent de Maîtrise	C	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
Agent de Maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		9,00	0,00	9,00	5,30	1,19	6,49
Agent spécialisé ppal de 1ère cl. des écoles mater	C	3,00	0,00	3,00	2,50	0,44	2,94
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	6,00	0,00	6,00	2,80	0,75	3,55
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Educateur des APS principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Educateur territorial des APS	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	2,35	2,35	0,00	1,72	1,72
Assist d'enseignemt artistique ppal 1ère classe (danse) 10/20	B	0,00	0,50	0,50	0,00	0,00	0,00
Assist d'enseignemt artistique ppal 2ème classe art plas (7/20)	B	0,00	0,35	0,35	0,00	0,35	0,35
Assist d'enseignemt artistique ppal 2ème classe chorale (1.5/20)	B	0,00	0,08	0,08	0,00	0,00	0,00
Assist d'enseignemt artistique ppal 2ème classe musique (10/20)	B	0,00	0,50	0,50	0,00	0,50	0,50
Assist d'enseignemt artistique ppal 2ème classe musique (2/20)	B	0,00	0,10	0,10	0,00	0,10	0,10
Assist d'enseignemt artistique ppal 2ème classe musique (7/20)	B	0,00	0,40	0,40	0,00	0,35	0,35
Assist d'enseignemt artistique ppal 2ème classe poterie (5.5/20)	B	0,00	0,27	0,27	0,00	0,27	0,27
Assist d'enseignemt artistique ppal 2ème classe éveil mus (3/20)	B	0,00	0,15	0,15	0,00	0,15	0,15
FILIERE ANIMATION (i)		16,00	1,86	17,86	9,66	2,20	11,86
Adjoint territorial d'animation	C	6,00	1,07	7,07	6,07	0,00	6,07
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	2,80	0,20	3,00
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	2,00	0,79	2,79	0,79	0,00	0,79
Animateur	B	4,00	0,00	4,00	0,00	2,00	2,00
Animateur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier chef principal	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur Général Services 2000 à 10000 habitants (Emp Fonct)	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		117,00	12,98	129,98	79,49	12,55	92,04

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH	Ind brut 350	0,00	A A Art 3-2	CDD
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	TECH	Ind brut 350	0,00	A A Art 3-1	CDI
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	C	ANIM	Ind 348	0,00	A A Art 3-1	CDD
Agent spécialisé ppal de 1ère cl. des écoles mater	C	S	Ind brut 352	0,00	A A Art 3-1	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	Ind brut 352	0,00	A A Art 3-1	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	Ind brut 352	0,00	A A Art 3-2	CDD
Animateur	B	ANIM	Ind brut 388	0,00	A A Art 3-2	CDD
Animateur	B	ANIM	Ind brut 397	0,00	A A Art 3-2	CDD
Assist d'enseignemt artistique ppal 2ème classe art plas (7/20)	B	CULT	Ind brut 389	0,00	A A art L 1224-3	CDI
Assist d'enseignemt artistique ppal 2ème classe musique (10/20)	B	CULT	Ind brut 429	0,00	A A Art L 1224-3	CDI
Assist d'enseignemt artistique ppal 2ème classe musique (2/20)	B	CULT	Ind brut 389	0,00	A A Art 3-2	CDD
Assist d'enseignemt artistique ppal 2ème classe musique (7/20)	B	CULT	Ind brut 389	0,00	A A Art 3-2	CDD
Assist d'enseignemt artistique ppal 2ème classe poterie (5.5/20)	B	CULT	Ind brut 429	0,00	A A art L 1224-3	CDI
Assist d'enseignemt artistique ppal 2ème classe éveil mus (3/20)	B	CULT	Ind brut 389	0,00	A A art L 1224-3	CDI
Educateur territorial des APS	B	SP	Ind brut 372	0,00	A A Art 3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	Ind brut 372	0,00	A A Art 3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				31 800,00		
2 Adjoints d'animation (25/35)	C	ANIM	Ind brut 350	0,00	A A Art 3-1°	CDD
2 Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	Ind brut 350	0,00	A A Art 3-1°	CDD
Agent en contrat aidé	C	TECH		10 600,00	A emploi aidé	CDD
Agent en contrat aidé	C	TECH		10 600,00	A emploi aidé	CDD
Agent en contrat aidé	C	ANIM		10 600,00	A emploi aidé	CDD
TOTAL GENERAL				31 800,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 - 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) 18/03/1998 - CONCESSION DELIBERATION 01.01 DU 18.03.1998	DALKIA FRANCE	DALKIA FRANCE	Personne Morale de Droit Privée	0,00
Détention d'une part du capital 01/01/1997 - 01/01/1998 - PARTS SOCIALES AFR	SAGIM CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE	SAGIM CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE	Personne Morale de Droit Privée Personne Morale de Droit Privée	1 600,71 227,15
17/05/2000 - 14/10/2019 -	CAISSE D EPARGNE NORMANDIE FERTENERGIE	CAISSE D EPARGNE NORMANDIE SAS FERTENERGIE	Personne Morale de Droit Privée Personne Morale de Droit Privée	400,00 2 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
TE 61	27/01/2016	SFP	3 000,00
Flers Agglo (recettes (AC+mutualisation+subv CLSH)- dépenses mut	01/01/2017	TFA	-1 051 506,00
Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional Normandie Maine	01/01/2019	SFP	5 900,00
Autres organismes de regroupement			
Villes et villages fleuris	01/01/2019	SFP	225,00
Fondation du patrimoine	01/01/2019	SFP	300,00
Groupe de défense sanitaire du cheptel ornais	01/01/2019	SFP	46,00
Association des maires de l'orne	01/01/2019	SFP	412,00
FDGDON (Fédé Depart des groupots de défense contre les nuisibles)	01/01/2019	SFP	708,00
Association Biomasse Normandie	01/01/2019	SFP	114,00
Gites de France	01/01/2019	SFP	1 500,00
Réseau des musées de Basse-Normandie	01/01/2019	SFP	750,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
C.C.A.S	C.C.A.S	01/01/2017	-	SPA	Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
LOTISSEMENT	LOTISSEMENT CHEMIN DE BAT	01/01/2017	D17/032/V du 27.03.2017 -	20006096000198		Oui
LOTISSEMENT	LOTISSEMENT ECO QUARTIER DE CLOUET	01/01/2017	D17/032/V du 27.03.2017 -	20006096000164		Oui
LOTISSEMENT	LOTISSEMENT LA BARBERE	01/01/2017	D17/032/V du 27.03.2017 -	20006096000172		Oui

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
	LOUEUR DE TERRAIN n°309950	12/01/2016	-	
	LOUEUR D IMMEUBLE n°310436	01/01/2017	-	
	LOUEUR DE FONDS DE COMMERCE n°310322	01/01/2017	-	
	TOUR 16 RUE PASTEUR n°310323	01/01/2017	-	
	VENTES EN ZI n°310595	01/01/2017	-	
	FOIRES ET SALONS n°310977	26/11/2018	-	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le Maire (1),
A La Ferté-Macé, le 02/03/2020
Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
A La Ferté-Macé, le 02/03/2020
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

--	--

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A La Ferté-Macé, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.